**République d’HAÏTI**



**Plan de consultation et de mobilisation**

**9 au 10 mars 2017**

Suivi du

**Document de consultation :**

Projet (HA-L1103)

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les consultations publiques des 9 et 10 mars 2017 sont l'achèvement d'un processus démarré par le Département du milieu rural (DMR) depuis plusieurs mois dans trois localités: Pye Kabwèt, Pont Sondé et Banique. Le DMR a travaillé auprès des communautés locales pour assurer la compréhension correcte des projets et leur appropriation.

Ces consultations représentaient une nouvelle opportunité pour les populations de faire valoir leurs avis et clarifier leurs doutes. Pour le DMR, ces consultations offrent une nouvelle opportunité de renforcer les liens avec les communautés, d'exposer encore une fois les projets en mettant l'accent sur les risques, les impacts et les aspects sociaux à considérer pour garantir la durabilité.

Le DMR a utilisé les structures déconcentrées de la DINEPA pour mobiliser les parties prenantes. Des leaders traditionnels locaux dans les trois localités ont aussi contribué à la mobilisation de la population. Celle-ci a été faite de porte-à-porte, par téléphone à Banique et Pye kabwet. À Pont Sondé, l'envoi de courriers à des notables et l'utilisation des réseaux sociaux ont été également utilisés, en plus des moyens précités. Les autorités municipales étaient présentes lors ces consultations.

Il y a eu une grande mobilisation de population à Pye Kabwèt (172 personnes), suivi par Point Sonde (47). La présence à Banique était la plus faible (37 personnes), apparemment en raison du découragement de la population, eu égard au temps pris pour la concrétisation des travaux du projet qui a débuté depuis 2014. Les secteurs professionnels les plus représentés étaient les cultivateurs, les commerçants, les élèves et les professeurs. Notons, la grande participation des femmes dans les consultations publiques à Pye Kabwèt.

Au cours des consultations, les participants ont manifesté un grand intérêt pour le projet, étant donné la situation de précarité en matière d'accès à l'eau dans ces localités. Les participants se sont approprié des projets, mais s'interrogent sur le prix du service et la localisation des points d'approvisionnement. La DINEPA fera une étude socioéconomique pour déterminer le tarif du service de l´eau potable, étant donné les coûts d´exploitation du SAEP. La localisation des ouvrages a été faite à la satisfaction des participants. La gestion des systèmes une fois construits était également traitée et discutée dans les consultations. Tous ces réseaux seront gérés par un CAEPA.

Spécifiquement, à Banique dont le projet consiste à la recherche de ressources en eau pour alimenter le réseau existant, les débats portaient surtout sur l'identification des possibles ressources hydriques de la zone.

À Pye kabwèt, où la population est très vulnérable économiquement, les intérêts des gens résident aussi (en plus de l'accès a l'eau potable) dans les retombés économiques du projet. À ce sujet, plusieurs questions étaient posées aux promoteurs qui ont rassuré sur les possibilités réelles d'utilisation de la main-d'œuvre locale dans les travaux.

Le DMR a pu vérifier dans ces consultations quels seront les aspects qui pourraient entraver les projets en raison des tensions sociales, à savoir: 1. À Pye kabwèt, les intérêts économiques des vendeurs d'eau, 2. À Pont Sonde, les conflits avec les habitants des zones non couvertes par le projet et aussi des conflits d'intérêts économiques avec des vendeurs d'eau. Le DMR aura à mettre en place des mesures de mitigation en vue d'anticiper ces impacts négatifs.

Il en ressort de ces consultations, une grande mobilisation de la population pour la concrétisation de ces projets à Pye Kabwèt, Pont Sondé et Banique. Le financement de leur implémentation est impatiemment attendu dans ces communautés.

**TABLE DES MATIÈRES**

[RESUME EXECUTIF 2](#_Toc478117477)

[1 OBJECTIFS ET PORTÉE 1](#_Toc478117478)

[2 POURQUOI TENIR CES CONSULTATIONS ? 1](#_Toc478117479)

[2.1 La population a le droit à l'information 1](#_Toc478117480)

[2.2 La population a le droit d'être consulté 1](#_Toc478117481)

[2.3 Les consultations sont l’occasion de présenter les faits 1](#_Toc478117482)

[3 RESPONSABILITÉS POUR CES CONSULTATIONS 2](#_Toc478117483)

[4 IMPACT DES CONSULTATIONS 2](#_Toc478117484)

[5 QUI VA Y PARTICIPER ? 3](#_Toc478117485)

[5.1 Analyse de l’impact social 3](#_Toc478117486)

[5.2 Représentation de différents groupes et secteurs 3](#_Toc478117487)

[5.2.1 Le rôle des représentants élus des gouvernements locaux 4](#_Toc478117488)

[5.2.2 Leadership traditionnel 4](#_Toc478117489)

[5.2.3 Promoteurs du projet 5](#_Toc478117490)

[5.2.4 La société civil 5](#_Toc478117491)

[6 ORGANISATION DES CONSULTATIONS 6](#_Toc478117492)

[6.1 Présentation 6](#_Toc478117493)

[6.2 Écouter 7](#_Toc478117494)

[6.2.1 Consultation à Pye Kabwèt 7](#_Toc478117495)

[6.2.2 Consultation publique à Pont Sondé 9](#_Toc478117496)

[6.2.3 Consultation publique à Banique 12](#_Toc478117497)

[Annexes 15](#_Toc478117498)

# OBJECTIFS ET PORTÉE

Le présent document expose les principes qui ont guidé les consultations publiques et la mobilisation sociale des parties prenantes des projets de Pye Kabwèt, de Pont sondé et de Banique.

Il expose le contenu et justifie la nécessité de ces consultations, de même que la méthodologie de sa mise en œuvre.

# POURQUOI TENIR CES CONSULTATIONS ?

## La population a le droit à l'information

Les projets seront mis en œuvre pour combler des besoins spécifiques de la population en matière d'eau potable et d'assainissement. Toutefois, l'efficacité et la durabilité de l'action dépendent du degré d'appropriation par les bénéficiaires. En conséquence, ceux-ci doivent recevoir de l’information exacte et compréhensible au sujet des objectifs, de la portée, du calendrier de mise en œuvre, de l’impact et des risques possibles du projet. Ils doivent aussi être informés sur la nature de l'implication qu'on attend d'eux dans le projet.

## La population a le droit d'être consultée

Il est important que la population puisse faire valoir son opinion sur les caractéristiques du projet, si l'on veut qu'il soit durable. Cela veut dire qu’elle doit avoir l’occasion d’exprimer ses préférences, ses inquiétudes, ses craintes et ses doutes. Les réunions avec les notables, les focus groups et les assemblés générales sont les principaux moyens pour les acteurs locaux de faire valoir leur opinion.

Les questions non traitées pourront recevoir une réponse dans une prochaine réunion. Toutefois, les recommandations de la population seront sérieusement prises en considération et, dans la mesure du possible, intégrées au projet.

## Les consultations sont l’occasion de présenter les faits

Ces consultations offrent une tribune permettant d’expliquer les objectifs et la portée du projet, tout en donnant à la DINEPA, la possibilité de dissiper la peur des gens et de s’assurer que les personnes touchées reçoivent de l’information exacte et objective.

C'est généralement l'occasion pour la DINEPA d'établir l'état des lieux des projets. Cela permet à la population de se situer dans les différentes phases du projet et participer pleinement dans le processus en connaissance de cause.

# RESPONSABILITÉS POUR CES CONSULTATIONS

La DINEPA est responsable de planifier et d’exécuter ce programme de consultation et de mobilisation des parties prenantes. La BID s’assure que sa mise en œuvre soit faite selon ses politiques.

Les projets de Pye Kabwèt, de Pont sondé et de Banique comportent des enjeux sociaux et/ou environnementaux. De ce fait, il sera donc assorti d’un plan de consultation et de mobilisation des parties prenantes d’une part, et d’autre part de la documentation portant sur chaque événement qui a eu lieu pendant le processus de conception et de mise en œuvre du projet.

Cette documentation comporte un dossier avec les dates des consultations, les endroits où les rencontres ont lieu, la liste des participants aux réunions, les questions importantes abordées. Tous ces aspects sont recueillis dans le présent document.

À Pye Kabwèt, Pont sonde et Banique, l'identification des projets auprès des communautés locales a démarré depuis plusieurs mois par le Département du milieu rural (DMR) de la DINEPA. Les consultations réalisées les 9 et 10 de mars 2017, représentent le point culminant de ce processus.

# IMPACT DES CONSULTATIONS

Une consultation ne consiste pas seulement à divulguer de l’information. C'est un processus d’information et d’écoute, qui constitue un moment charnière du projet, et qui peut conduire à sa réussite ou à son échec. C'est en effet par la consultation publique que se déclenche le processus d'appropriation, qui constitue en soi un des objectifs des projets, à côté de la construction des ouvrages.

Le DMR a réalisé un ensemble d'activités de mobilisation sociale dans la recherche de l'appropriation des projets par les communautés.

Plusieurs rencontres ont donc eu lieu afin d'assurer la correcte compréhension des actions à entreprendre, les risques et impacts, les compromis pour assurer la durabilité du projet.

Les consultations des 9 et 10 de mars 2017 représentent une opportunité pour le DMR d'évaluer si les résultats escomptés, en matière d'appropriation du projet par la communauté, ont été atteints. Par conséquent, à travers ces consultations, on pourra évaluer si la population comprend réellement les objectifs, la portée, les répercussions possibles des projets et s'approprie de ceux-ci.

# QUI VA Y PARTICIPER ?

## Analyse de l’impact social

Les projets de Pye Kabwèt, de Pont sondé et de Banique seront implantés en milieu rural, qui a ses caractéristiques socio-économiques propres. L'introduction du projet est susceptible par ses externalités, de modifier le contexte social qui peut porter des habitants à se montrer critiques par rapport au projet. Comme évoqué antérieurement, le DMR travaille dans ces localités depuis plusieurs mois. Au cours de cette période, diverses problématiques ont été déjà identifiées. Ces consultations donnent aussi l'opportunité d'identifier les principaux conflits existants ou qui pourraient survenir.

Notons qu'une équipe était mobilisée au mois de février 2017 pour effectuer une évaluation environnementale et sociale des projets. Le DMR a profité de la tenue de ces consultations, pour informer la population des impacts négatifs les plus importants.

## Représentation de différents groupes et secteurs

Une bonne consultation a essentiellement pour but de veiller à ce que toutes les catégories sociales pouvant être touchées par un projet sentent que leurs préoccupations et leurs opinions peuvent être entendues. Cela signifie d’abord donner la priorité aux personnes directement concernées de s'exprimer librement et pour les promoteurs, de déployer des efforts pour les contacter directement.

Dans les sections postérieures, nous présenterons les groupes de la société civile et de l'État plus représentés dans ces consultations, ainsi que leur rôle. Les listes des participants définitives sont en annexes.

### Le rôle des représentants élus des gouvernements locaux

La DINEPA est en train de développer une coopération productive avec les municipalités qui sont appelées à assurer, à l'avenir, la gestion des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP). Les représentants des collectivités territoriales sont les premiers à être invités aux consultations publiques. On a constaté dans les zones rurales, les CASEC et ASEC sont davantage impliqués dans la question de l'eau potable et de l'assainissement que les maires.

À Pye kabwèt le CASEC a participé pleinement à la réunion.

À Pont Sondé qui est une zone périurbaine, les maires des différentes communes concernées par le projet ont été présents (commune de Saint Marc, commune Liancourt[[1]](#footnote-1)).

À Banique qui se trouve à la périphérie de la ville de Saint marc, la collectivité était représentée par le CASEC.

### Leadership traditionnel

Grâce à l'expérience du DMR dans les zones des projets, les leaders traditionnels des différentes zones sont déjà identifiés et impliqués depuis plusieurs mois. La collaboration avec ces leaders est essentielle pour réussir les projets, vu que leur avis est pris en compte par une frange plus ou moins importante de la population.

À Pye Kabwèt, le représentant de l'O*rganisation Chrétienne de Pye Kabwèt* est apprécié par la population locale. C'est l'unique organisation de développement communautaire dans la zone qui donne principalement des services d'éducation au niveau primaire. Par ailleurs, il est très actif dans la localité dans la mobilisation de la population pour tout projet de développement, dont celui d'eau potable. Son rôle a été déterminant dans la réalisation de cette consultation publique.

À Pont Sondé, nous devons souligner que le Directeur de l'ODVA[[2]](#footnote-2) s'est pleinement impliqué aux côtés des TEPAC dans la mobilisation des acteurs locaux.

Le rôle principal de l'ODVA est le développement agricole de la vallée de l'Artibonite. Il intervient dans la culture du riz, des vivres alimentaires, l'irrigation et l'eau potable (actuel gestionnaire des forages de Pont sondé). Cette institution a une grande influence dans l'opinion publique. De ce fait, elle est une partenaire privilégiée de la DINEPA dans le cadre de ce projet.

À Banique, la responsabilité de la mobilisation sociale fait partie des responsabilités du CAEPA. Le président du CAEPA est un leader de développement qui travaille dans la communauté depuis plusieurs années. Il a œuvré dans la construction, puis la réhabilitation de l'actuel réseau dans le passé. Son influence est reconnue et appréciée par une frange relativement importante de la population.

### Promoteurs du projet

La DINEPA, représentée par le DMR constitue l'équipe des projets. Il est appuyé dans cette tâche par l'OREPA Centre, représenté par l'URD Artibonite. Les TEPAC ont été les principaux points focaux de la DINEPA dans le cadre des activités de consultations.

Le rôle du promoteur consiste à présenter l'idée de projet aux parties prenantes, puis de faire sa promotion dans le cadre de l'étude de faisabilité. Ces consultations offrent l'opportunité de faire un rappel sur les critères du projet, l'engagement de la communauté et le système de gestion du SAEP.

### La société civile

Souvent, dans les milieux ruraux, la population s'organise dans des groupements communautaires. Donc, ces structures sociales ont été utilisées pour convoquer la population dans les consultations. Parmi les organisations communautaires de base (OCB), qui ont été présentes: OCPB à Pye Kabwèt, MPD et AJD à Pont Sondé, MISOPEPT et AT6 à Banique.

Les groupes les plus représentés dans ces consultations sont les commerçants, les cultivateurs, les élèves, les professeurs. À noter qu'à Pont Sondé, il y a eu une plus grande diversité dans la représentation des secteurs professionnels que dans les autres localités.

# ORGANISATION DES CONSULTATIONS

Une consultation est un exercice à deux sens, donc l’information doit être présentée de manière à être facilement comprise. Également, il faut prévoir suffisamment de temps pour que les gens puissent réagir à l'information reçue et exprimer leurs doutes, leurs préoccupations et leurs opinions. Dans ce sens, étant donné que le DMR travaille dans ces zones et sur ces projets depuis plusieurs mois, la population a eu différentes opportunités pour résoudre leurs doutes et faire des suggestions. Dans les rencontres des consultations publiques qui nous intéressent ici, la population a mis l'accent sur les aspects qui ne sont pas assez clairs, telle que le prix du service, la date de démarrage des travaux.

Les consultations sont réalisées en deux parties: une première partie de présentation (1 heure de temps) et une deuxième d'écoute, de questionnement et de réponses (2 heures).

## Présentation

L’objectif d’une présentation est d’expliquer la nature des projets, ses étapes et surtout, les problèmes, risques et répercussions associés à chaque étape de la conception et de la mise en œuvre du projet. Cette présentation concourt à obtenir l'engagement de la population dans le projet.

Pour la présentation, il faut aussi tenir en compte du contexte dans lequel les consultations sont réalisées. Dans ces cas, vu l'absence de l'électricité dans le milieu rural et considérant que le niveau d'éducation des populations est basique, les présentations orales ont été retenues comme moyen de communication. Toutefois, des cartes ont été utilisées pour présenter les infrastructures à construire et les plans de localisation des ouvrages. Ces cartes ont été conçues ainsi qu’expliquées de manière à être comprises aisément par la population.

Toutes les consultations ont démarré avec un rappel concernant les aspects déjà réalisés du projet et les accords tacites ou exprimés jusqu'à présent, dans le but de mettre les gens en contexte. Ensuite, le but de la rencontre a été souligné, suivi d'un descriptif du projet et ses impacts sur la communauté et son environnement. La dernière partie de la rencontre a été consacrée aux débats.

## Écouter

Ces consultations offrent aux promoteurs l'occasion d´écouter les opinions de la population à l'égard des projets. Il est prévu pour chacune des consultations un temps de questions et réponses (environ 2 heures). La fonction de modérateur est généralement assumée par un notable de la localité.

On a pris note de tous les débats lors de ces trois consultations.

### Consultation à Pye Kabwèt

#### Déroulement de la consultation

Cette consultation publique représente le point culminant d'un processus d'identification du projet depuis l'année 2016. Les gens concernés par le projet sont connaisseurs des activités, contraintes et implications du projet. Cette consultation vise à rappeler les points principaux, recueillir de façon systématique leurs inquiétudes et suggestions.

La consultation publique du 9 mars 2017 a été animée par l'équipe de la DINEPA, attachée au Département du Milieu Rural (DMR), composé de: Sindy Farrah Cyprien, Ernso St David et Annel Joseph. Elle a également vu la présence de deux consultants de la BID. L'équipe a été complétée par les représentants de l'URD Artibonite et les TEPAC de la commune des Gonaïves.

La réunion s'est déroulée au local de l'école communautaire chrétienne de Pye Kabwèt. Cette espace est le lieu de réunion habituel de la communauté. 172 personnes représentant de différents groupes sociaux: jeunes, vieillards, les membres d'OCB, aussi que les membres des collectivités territoriales, étaient présents.

Les principaux intervenants et l'ordre d'intervention étaient les suivants:

1. Par Ernso St David, rappel des motifs pour lesquels ce projet a été retenu et les objectifs de la rencontre

Dans des réunions préalables avec eux, la population a assuré les compromis suivants: 1. paiement pour le service, 2. mise en place du CAEPA, 3. fournir les terres pour les ouvrages,4. protection des infrastructures.

Par rapport au paiement, on explique qu'une étude socio-économique pour la grille tarifaire sera réalisée bientôt..

2. Rappel sur le contenu technique du projet et ses impacts, par l'ingénieur du DMR, Annel Joseph.

Les caractéristiques des ouvrages sont expliquées (dès la captation jusqu'aux kiosques). Si des dégâts sur des biens physiques surviennent au cours de la construction, ils seront réaménagés.

3. Présentation du contenu social et les impacts du projet, par le responsable de l'ingénierie sociale de la DINEPA, Ernso St David.

Les implications sociales du projet ont été mises en avance, de même que les responsabilités de la communauté en vue de la durabilité du projet (paiement pour le service, protection des ouvrages, propriété des terres pour la construction des kiosques). L'accent été aussi mis sur la formation du CAEPA qui aura à assurer la gestion du SAEP une fois construite.

4. Finalement les débats étaient animés par le représentant de l´ingénierie sociale du projet, Mr Ernso St David et modéré par un notable de la zone.

#### Résultats de la consultation

Les participants ont manifesté un grand intérêt pour le projet, étant donné leur vulnérabilité par rapport à la précarité de cette ressource. L'emplacement des ouvrages, dont les kiosques, a été discuté et accepté par la communauté qui est prête à donner une partie de leur propriété terrienne pour leur construction au démarrage des travaux.

Ils ont remercié la DINEPA qui a penché sur leur situation en œuvrant à améliorer l’accès à l’eau dans leur communauté. Ils ont en outre manifesté leur joie du fait que la DINEPA a répondu à leurs questions par cette approche de consultation publique, où ils ont eu une occasion additionnelle de s’exprimer sur les difficultés inhérentes aux projets et de pouvoir donner leur avis. Contrairement aux mauvaises expériences enregistrées dans le passé, par d´autres organisations, ils espèrent que ce nouveau projet de la DINEPA sera durable.

Ci-après, nous énumérions les questions les plus discutées ainsi que les réponses fournies:

1. Demande d´informations sur l´emplacement des kiosques.

L´ingénieur responsable a indiqué l´emplacement des kiosques et a argumenté sur le choix technique et social de leur localisation. Pour faciliter la compréhension des gens, les emplacements étaient indiqués par les noms des rues ou carrefour et/ou bien à l'aide des autres bâtiments limitrophes.

2. Les gens demandent quelles seront les retombées économiques du projet pour la localité.

La DINEPA leur a répondu que la firme qui sera recrutée pour réaliser les travaux aura une obligation contractuelle d´engager de la main-d´oeuvre locale, incluant les femmes. Celles-ci étaient contentes de ces perspectives économiques.

3. Demande de date de réalisation des travaux.

La DINEPA finalisera le dossier du projet et le soumettra à la BID pour approbation. Le démarrage des travaux pourrait se faire à la fin de l´année 2017, s´il n ´ya pas d´imprévus.

### Consultation publique à Pont Sondé

#### Déroulement de la consultation

Cette consultation publique représente le point culminant d'un processus d'identification du projet depuis l'année 2016. Les gens concernés par le projet sont connaisseurs des activités, contraintes et implications du projet. Cette consultation vise à rappeler les points principaux, recueillir de façon systématique leurs inquiétudes et suggestions.

La consultation publique du 10 mars 2017 a été animée par l'équipe de la DINEPA, attaché au Département du Milieu Rural (DMR), composé de: Sindy Farrah Cyprien, Ernso St David et Annel Joseph. Elle a vu la présence de deux consultants de la BID. Elle a été complétée par les représentants de l'URD Artibonite, des TEPAC des communes des Verrettes[[3]](#footnote-3) et de Saint Marc.

La réunion a eu lieu à la salle de conférence de l´ODVA. 47 personnes représentant les différents groupes sociaux: jeunes, vieillards, les membres d'OCB, les membres des collectivités territoriales, ont pris part à cette consultation publique.

La presse télévisée locale a couvert l´événement.

Les principaux intervenants et l'ordre d'intervention étaient les suivants:

1. Par Ernso St David, rappel des motifs pour lesquels ce projet a été retenu et les objectifs de la rencontre

Dans des réunions préalables, la population a assuré les compromis suivants: 1. paiement pour le service, 2. mise en place du CAEPA, 3. fournir les terres pour les ouvrages, 4. protection des infrastructures. Par rapport au paiement, on a expliqué qu'une étude socio-économique pour la grille tarifaire sera réalisée bientôt.

2. Présentation du contenu technique et des impacts du projet par l'ingénieur de la task force du DMR, Annel Joseph.

Un projet complet a été présenté à la population. Il consiste à la réhabilitation des forages, la construction d´un nouveau réservoir et d'un nouveau réseau de distribution, comportant des prises domiciliaires et des kiosques. Toutefois, il a été clairement expliqué que la réalisation complète du projet est tributaire de la disponibilité de la ressource. À cette fin, une étude hydrogéologique (de pompage, et évaluation des forages) sera réalisée pour évaluer les forages existantes et si, nécessaire d'identifier l'emplacement des nouveaux. On a aussi rappelé que ce projet vise uniquement l´alimentation du centre de la localité de Pont Sondé qui englobe un peu moins de 10.000 habitants.

La participantes avaient assuré que si des impacts négatifs survenaient au cours de la construction, ils seraient réaménagés. Des panneaux de signalisation seront utilisés dans les chantiers, pour indiquer les zones de danger pour la circulation. Des dispositions seront également prises pour protéger les ouvriers sur le chantier (port de casques, de bottes, de gants).

3. Présentation du contenu social et les impacts du projet, par le responsable de l'ingénierie sociale de la DINEPA, Ernso St David.

Les implications sociales du projet ont été mises en avance, de même que les responsabilités de la communauté en vue de la durabilité du projet (paiement pour le service, protection des ouvrages, propriété des terres pour la construction des kiosques). L'accent été aussi mis sur la formation du CAEPA qui aura à assurer la gestion du SAEP une fois construite.

4. Finalement, les débats étaient animés par le représentant de l´ingénierie sociale du projet, Mr Ernso St David et modéré par le directeur de l´ODVA.

#### Résultat de la consultation

Les participants ont manifesté un grand intérêt pour le projet. Mais ils sont un peu déçus par rapport au temps de démarrage des travaux qu´ils trouvent trop long.

Ci-après, nous énumérions les questions les plus discutées ainsi que les réponses fournies:

1. Pourquoi l’on ne réhabilite pas l´ancien réservoir?

L´ancien réservoir ne permet pas d'utiliser le système de chloration accepté par la DINEPA.

2. À quelle saison (sèche ou pluvieuse) l´étude de pompage a été réalisée?

L´étude de pompage n´a pas encore eu lieu. Mais lorsqu'elle sera faite, cet aspect sera pris en considération.

3. Comment l´énumération de la population a été effectuée?

La DINEPA a utilisé *Google Earth* pour compter les maisons, vu que l'aire du projet est peu boisée. Ensuite, on a calculé à partir d´un échantillon le nombre moyen des personnes vivant dans les maisons. De plus, on a considéré un taux de croissance de la population de 3.5% sur 20 ans.

4. Comment la population sera alimentée en au potable?

La DINEPA privilégiera le mode d´approvisionnement par branchement individuel. Mais sept (7) kiosques seront aussi construits pour desservir ceux qui n´ont pas les moyens d´avoir une prise domiciliaire.

5. Inquiétudes pour la gestion des possibles conflits avec les zones limitrophes non desservies par le projet

La DINEPA leur a rappelé qu´une bonne gestion du SAEP leur permettrait de dégager des ressources financières pour faire des extensions dans les zones limitrophes que le projet ne pourrait pas desservir actuellement.

6. Combien paiera la population pour le service?

La DINEPA fera une étude socioéconomique pour déterminer le tarif du service de l´eau potable, étant donné les coûts d´exploitation du SAEP.

7. Pourquoi le projet n´a pas pu démarrer depuis 2015?

Les fonds ne sont pas encore disponibles. La DINEPA devra finaliser le dossier pour la demande de finance à la BID. Cette consultation fait partie des éléments du dossier.

8. Pourquoi le projet ne construit pas de toilettes pour les ménages?

La DINEPA n´a pas de politiques de construire des toilettes dans les maisons privées. Cependant, elle sensibilise la population à avoir des toilettes dans leur maison.

### Consultation publique à Banique

#### Déroulement de la consultation

Cette consultation publique représente le point culminant d'un processus d'identification du projet depuis l'année 2013. Les gens concernés par le projet sont connaisseurs des activités, contraintes et implications du projet. Cette consultation vise à rappeler les points principaux, recueillir de façon systématique leurs inquiétudes et suggestions.

La consultation publique du 10 mars 2017 a été animée par l'équipe de la DINEPA, attachée au Département du Milieu Rural, composé de: Sindy Farrah Cyprien, Ernso St David et Annel Joseph. Elle a vu la présence des deux consultants de la BID. Elle a été complétée par les représentants de l'URD Artibonite, des TEPAC de la commune de Saint Marc et du CAEPA de Banique.

La réunion a eu lieu à l´école communautaire de Banique. Ont participé à cette réunion, les membres du CAEPA, les membres d'OCB, les membres des collectivités territoriales. Le nombre total des personnes présentes était 37.

Les principaux intervenants et l'ordre d'intervention ont été les suivants:

1. Par Ernso St David, rappel des motifs pour lesquels ce projet a été retenu et les objectifs de la rencontre

Dans des réunions préalables avec eux, la population a assuré les compromis suivants: 1. paiement pour le service, 2. protection des infrastructures.

2. Présentation des objectifs du projet qui consiste à la recherche de ressources alternatives au présent captage, dont le débit est trop faible pour alimenter le SAEP. On a fait l'historique en soulignant que l´équipe technique de la DINEPA avait visité une autre source dans la zone, mais le débit était aussi trop faible pour être capté. La solution envisageable est la construction de tranchées devant drainer l´eau souterraine vers le captage actuel. On soulignait aussi que la réalisation du projet est tributaire de la disponibilité de la ressource d'eau.

3. Présentation du contenu social et les impacts du projet, par le responsable de l'ingénierie sociale de la DINEPA, Ernso St David.

Les implications sociales du projet ont été rappelées, de même que les responsabilités de la communauté en vue de la durabilité du projet (paiement pour le service, protection des ouvrages).

4. Finalement des débats étaient animés par le représentant de l´ingénierie sociale du projet, Mr Ernso St David et modéré par le CASEC.

#### Résultat de la consultation

Les participants ont manifesté un grand intérêt pour le projet. Mais ils sont en attente des résultats de la pose des tranchés, en terme de volume d´eau recueilli.

Ci-après, nous énumérions les questions les plus discutées ainsi que les réponses fournies:

1. Quelle alternative a-t-on si les tranchées ne donnent pas les résultats escomptés?

Si cela ne marche pas, la DINEPA continuera à rechercher d´autres alternatives. Ce peut être une autre source éloignée, comme celle de *kayous*, mais dont on peut alimenter des populations se trouvant sur son parcours. Les forages ne seront envisagés qu´en dernier ressort vu son coût élevé et étant donné ses répercussions directes sur le prix du service.

2. Quand est que les activités vont commencer?

La DINEPA devra finaliser le dossier pour la demande de finance. Cette consultation fait partie des éléments du dossier.

1. Liancourt est une commune nouvellement créé qui remplace celle Des Verrettes [↑](#footnote-ref-1)
2. Organisation de Développement de la Vallée Artibonite (ODVA), institution publique responsable du développement agricole de la vallée Artibonite. Les trois forages à réhabiliter dans le projet sont gérés par l´ODVA, pour le moment. [↑](#footnote-ref-2)
3. pour la nouvelle commune de Liancourt [↑](#footnote-ref-3)